

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE

AVIS DE CONVOCATION

A :	M. Jean-Marc Robitaille	M. Marc Campagna
	Mme Brigitte Villeneuve	M. Frédéric Asselin
	Mme Nathalie Bellavance	M. Clermont Lévesque
	Mme Marie-Claude Lamarche	M. André Fontaine
	M. Réal Leclerc	M. Sylvain Tousignant
	M. Serge Gagnon	M. Claire Messier
	M. Michel Morin	M. Stéphane Berthe
	M. Paul Asselin	M. Jean-Guy Sénécal
	Mme Marie-Josée Beaupré	

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, vous êtes convoqués à une séance extraordinaire qui se tiendra le **LUNDI 4 MAI 2015 À 17h30**, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Terrebonne.

Il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Avis de motion – modification au règlement de zonage 1001- afin de prohiber les plate-formes de compostage à ciel ouvert dans la zone 0266-07, située au nord-est de l'autoroute 640 ;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance

Donné à Terrebonne, ce 1^{er} jour du mois de mai 2015.

Le greffier,

Denis Bouffard, avocat
/jl

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
4 MAI 2015**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne, tenue le 4 mai 2015 à 17 h 30, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Marc Robitaille, et à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

Brigitte Villeneuve	Clermont Lévesque
Nathalie Bellavance	André Fontaine
Marie-Claude Lamarche	Sylvain Tousignant
Serge Gagnon	Claire Messier
Michel Morin	Jean-Guy Sénécal

tous formant quorum.

Étaient également présents Monsieur Luc Papillon, directeur général, et Me Denis Bouffard, greffier.

Étaient absents Madame la conseillère Marie-Josée Beaupré, Messieurs les conseillers Réal Leclerc, Paul Asselin, Marc Campagna, Frédéric Asselin et Stéphane Berthe, et Monsieur Daniel Sauriol, directeur général adjoint.

RÉSOLUTION NO : 218-05-2015

PROPOSÉ PAR : Michel Morin

APPUYÉ PAR : Marie-Claude Lamarche

QUE la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 219-05-2015

PROPOSÉ PAR : Sylvain Tousignant

APPUYÉ PAR : Nathalie Bellavance

QUE l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du conseil municipal sur l'avis de convocation, soit adopté.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 220-05-2015

Le conseiller Jean-Guy Sénécal donne avis de motion à l'effet de présenter un règlement (# 1001-251) modifiant le règlement de zonage 1001 afin de prohiber les plate-formes de compostage à ciel ouvert dans la zone 0266-07, située au nord-est de l'autoroute 640, à une séance subséquente, soit ordinaire ou extraordinaire.

RÉSOLUTION NO : 221-05-2015

PROPOSÉ PAR : Clermont Lévesque

APPUYÉ PAR : Claire Messier

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉ

Maire

Greffier
